

Déclaration CE de conformité

Vulli Hereby attest that the listed product are in compliance with thos following regulations - Vulli atteste par la présente déclaration que le produit listé est conforme aux réglementations suivantes



Référence :	010331
Désignation :	Hochet peluche à mordiller
Nom et adresse :	VULLI S.A.S. Z.I. LES GRANGES 74150 RUMILLY -France
	
Références des normes harmonisées	Conforme à la directive n° 2009/48/CE du 18 juin 2009 du Parlement européen
	EN 71-1 +A1 (06/2018) - Sécurité des Jouets - Propriétés mécaniques & physiques
	EN 71-2 (2017) +A1:2014 - Sécurité des Jouets - Inflammabilité
	NF EN 71-3 (04/2019) - Sécurité des Jouets - Migration de certains éléments
	PHTALATES: Teneur en Phtalates dans les jouets et articles de puériculture: Règlement 1907/2006/CE & Ses Amendements - Annexe XVII - N°51/52
	CADMIUM: Règlement Européen 1907/2006 et ses amendements, REACH Annexe XVII - N°23
	RoHS (2002/95/CE)
	Retardeur de flamme (TCEP/TCPP/TDCPP) selon la directive 2014/79/UE relative à la sécurité des jouets
	Analyses AZOÏQUES - Analyse des colorants azoïques selon la directive européen 2002/61/CE du 19 Juillet 2002 et le décret 2003-866 du 9 septembre 2003
	ISO 14184-1: Determination of formaldehyde
	BPA: Présence de Bisphénol A (Teneur en BPA) dans matériaux - Loi N°2012-1442
	HAP: Recherche des HAP selon GS MARK ZEK 01-08
	Rumilly, le 09/08/2021
André GERVASONI	
Responsable qualité	

